

## Inscriptions : mode d'emploi

**Pour des impératifs de sécurité, les enfants inscrits en toute petite section de maternelle ne peuvent pas accéder aux services de cantine et de garderie et ce, pour l'année scolaire entière.**

### BUS SCOLAIRE :

Sur le site suivant :  
[www.transports-scolaires.ampmetropole.fr](http://www.transports-scolaires.ampmetropole.fr)

### ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MATIN :

Pas d'inscription préalable. Enregistrement le matin même sur le cahier de présence du lieu d'accueil. Vous devez impérativement remettre votre enfant à l'animatrice.

### ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR et RESTAURANT SCOLAIRE

Formulaire commun à remplir pour le mois. (si votre enfant ne fréquente pas la garderie ou / et la cantine, merci de cocher la case prévue sur le formulaire et le retourner dans tous les cas).

**Le formulaire comporte une date de retour impérative. Passée cette date, votre enfant ne sera pas inscrit. Merci de votre compréhension.**

Les inscriptions au restaurant scolaire ne sont pas modifiables journalièrement : nous commandons les repas de la semaine suivante, le JEUDI à 10 heures. Nous ne pourrions donc enregistrer de modifications que le JEUDI avant 10 heures.

**Attention : un repas que vous avez commandé est un repas qui vous sera facturé !**

## Les tarifs . . . . .

### Bus scolaire :

(non connu à ce jour, voir le tarif sur le site :)

[www.transports-scolaires.ampmetropole.fr](http://www.transports-scolaires.ampmetropole.fr)

### Accueils périscolaires du matin et du soir Restauration scolaire

Tarifification modulée en fonction de votre quotient familial

	Accueils périscolaires Tarif horaire	Attention : <b>nouveau</b> <b>prestataire</b>
Tranche 1	0 à 500 €	<b>de repas</b> Restaurant scolaire
Tranche 2	501 à 900 €	3.60 €
Tranche 3	901 à 1300 €	3.70€
Tranche 4	1301 € et plus	3.80 €
		3.90 €

*Vous recevrez en fin de mois par mail une facture globale, réglable par prélèvement.*



- SERVICE ENFANCE -  
MAIRIE DE VERNEGUES  
13116 VERNEGUES

AIIX  
MARSEILLE  
PROVENCE



## Livret d'accueil 2020-2021

Horaires, tarifs et modalités d'inscription pour les services

- de bus
- de restauration scolaire
- d'accueil périscolaire

A votre disposition, pour vous informer :

Marinette REYRE, Directrice du Service  
Enfance et de l'accueil de loisirs périscolaire  
communal.



Tél : 06 25 22 67 95

mail :

[serviceenfance.vernegues@orange.fr](mailto:serviceenfance.vernegues@orange.fr)





## Les horaires de l'école

### Ecole maternelle :

8 h 30-12 h 00

#### ouverture des portes :

de 8 h 20 à 08 h 40  
et de 11 h 50 à 12 h

14 h 00-16 h 30

#### ouverture des portes

de 13 h 50 à 14 h 00  
de 16 h 20 à 16 h 30

### Ecole élémentaire :

8 h 30 — 12 h 00

(ouverture des portes de 8 h 20 à 8 h 30)

#### Sortie à 12 heures

14 h 00 — 16 h 30

(ouverture des portes de 13 h 50 à 14 h)  
*Sortie à 16 h 30*

Les numéros de téléphone des deux écoles :



Maternelle : 04 90 59 15 08

Directrice : Marion BONNET

Elémentaire : 04 90 59 33 66

Directrice : Véronique JOUTEAU



Le bus scolaire : (école élémentaire uniquement)

### Allers :

Départ Vernègues : 8 h 10 et 13 h 40

Itinéraire :

Arrêt Vinsargues  
Arrêt Carlats  
Arrêt Cazan fontaine  
Ecole élémentaire

### Retours :

Départ école élémentaire : 12 h 05 et 16 h 35

Itinéraire :

Cazan aire de jeux  
Arrêt Carlats  
Arrêt Vinsargues  
Vernègues



Les enfants seront déposés  
et laissés à leur arrêt  
respectif même en cas  
d'absence de leurs parents.

### Les règles à respecter dans le bus :

- ◆ Être courtois et dire bonjour
- ◆ Ceinture de sécurité obligatoire,
- ◆ Rester assis, avoir une attitude calme
- ◆ Ne se détacher que lorsque l'on est arrivé à son arrêt -
- ◆ ne pas changer de place entre les arrêts.



## Avant ou après l'école ....

### Les différents accueils périscolaires :

## Le matin

Au domaine de l'Héritière à Cazan  
(accès unique par le grand parking  
des services techniques)

**A partir de 7 h 15**

Enfants de la maternelle et de l'élémentaire  
(possibilité de prendre une collation si votre enfant  
n'a pas déjeuné : le signaler à l'accueil)

## Le soir :

Au domaine de l'Héritière à Cazan  
(accès unique par le grand parking  
des services techniques)

Enfants de la maternelle et de l'élémentaire

**Jusqu'à 18 h 15 précises**